

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 398 Personnel indigène.

n° 398

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

6 juillet 1942

Numéro JO

n° 548 du 31/07/1942

Date du numéro

31 juillet 1942

### TEXTE INTÉGRAL

Sont engagés : 1° En qualité d'infirmiers stagiaires a) Kamil Mohamed, Dankali né vers 1916 à Obock. b) Hassan Kabara, Haberounis, né en 1927, 2° En qualité d'auxiliaires. (a) Ahmed Ibrahim, Dankali, né vers 1895, cuisinier, au salaire mensuel de 380 francs; b) Amina Liban, Somalie, née en 1925, infirmière auxiliaire au dispensaire Chapon-Baissac, au salaire mensuel de 210 francs. Sont acceptées les démissions de leur emploi présentées par les auxiliaires ci-dessous désignés : Hamina Ali, infirmière; Ahmed Mohamed Youssouf, cuisinier; Ali Ouledi, infirmier de 4e classe; Myriam Abdallah, infirmière au dispensaire Chapon-Baissac.